

M<sup>me</sup> Carney a rencontré M. Tamura séparément pour passer en revue les relations bilatérales Canada-Japon. Ils ont discuté du tarif douanier japonais imposé au bois d'épinette, de pin et de sapin qui a été réduit de 10 % à 8 % le 1<sup>er</sup> avril. M<sup>me</sup> Carney a fait remarquer que ce tarif place encore les exportateurs de bois canadien dans une position désavantageuse par rapport aux livraisons de bois de pruche séché au four (en provenance principalement des États-Unis) qui arrivent en franchise sur le marché japonais. On lui a donné l'assurance que les autorités japonaises réétudieraient la situation.

Au sujet du charbon, le ministre a rappelé que le Canada attend des importateurs japonais qu'ils respectent leurs engagements concernant le prix et le volume prévus en rappelant que le Canada avait fait d'importants investissements dans l'infrastructure ferroviaire et portuaire sur la base des engagements japonais.

M<sup>me</sup> Carney a remercié M. Tamura pour sa lettre du mois de mars l'informant qu'un projet de loi avait été déposé à la Diète en vue de modifier le code du bâtiment du Japon de manière à permettre l'utilisation du bois dans la construction de maisons de ville à trois étages. Il l'a assurée que les modifications devraient être adoptées vers la fin de la présente session de la Diète.

Rappelant sa visite au Japon en novembre 1986, le ministre a également demandé qu'on modifie le code de manière à inclure les maisons de rapport. Cette disposition stimulerait de façon significative les achats de bois canadien 2 X 4 pour ce secteur en rapide croissance du marché japonais de l'habitation.

M. Tamura a promis à M<sup>me</sup> Carney de discuter de ces questions avec le premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone au cours d'une réunion prévue aujourd'hui.